



DEMANDE DE DEROGATION A L'ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION DES NUISANCES SONORES (BRUIT DE VOISINAGE)

Travaux de construction ou chantier en dehors des horaires autorisés

Cette demande est à déposer en mairie ou à adresser par mail à l'adresse mairie@logelheim.fr au moins **3 jours avant** le début de l'événement

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Agissant au nom
de (le cas échéant) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

TRAVAUX

Nature des travaux :

Lieu des travaux :

Dates et horaires de
travaux :

NUISANCES SONORES

Descriptif du type de nuisances sonores et des dispositifs mis en place pour les préserver

Fait à Logelheim, le

Signature



DEROGATION A L'ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION DES NUISANCES SONORES (BRUIT DE VOISINAGE)

Travaux de construction ou chantier en dehors des horaires autorisés

Je soussigné, Joseph KAMMERER, Maire de la Commune de LOGELHEIM autorise :

Nom :	
Prénom :	
Domicilié :	

a déroger à l'arrêté municipal n° 10/2023 portant réglementation des nuisances sonores (bruit de voisinage)

Cette autorisation est accordée au vu de la nature et du caractère exceptionnel des travaux ci-contre énoncés.

L'autorisation est accordée :

- De à
- Du au

Fait à LOGELHEIM le :

Le Maire,
Joseph KAMMERER